

# Entreprendre Midi-Pyrénées



## Fonds d'Expertise d'Evaluation

---



**Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat**  
Région Midi-Pyrénées





# Entreprendre Midi-Pyrénées

## Bénéficiaires du Fonds d'expertise

Dans le cadre du plan régional création, reprise et transmission, opération intitulée "Entreprendre Midi-Pyrénées", les entreprises qui répondront aux critères d'éligibilité pourront bénéficier du dispositif "fonds d'expertise". Il consiste en la prise en charge financière de l'évaluation de l'entreprise (fonds de commerce et parts sociales) selon les critères ci-dessous).

Ce dispositif est valable pour la période du 01/07/2008 au 30/06/2009

	Nombre d'entreprise pouvant en bénéficier durant cette période	Tout MIDI PYRENEES	Tout MIDI PYRENEES sauf agglomération Toulousaine	Toutes le communes de – 10 000 habitants de MIDI PYRENEES	Subvention
<b>Artisanat (Inscription au RM)</b>	45	Entreprises de production ou de service à la production inscrites au RM	Toute entreprise Artisanale inscrite au RM		80% du montant de l'évaluation plafonnée à 1600€
<b>Commerce (Inscription RCS)</b>	15			Tout commerce et service ayant moins de salariés et inscrits exclusivement au RCS	80% du montant de l'évaluation plafonnée à 1600€
<b>PME – PMI (inscription au RCS)</b>	15	Entreprises de production ou de service à la production inscrites au RCS			50% du montant de l'évaluation plafonnée à 2500€